SNUDI FO 48

SE SYNDIQUER, C'EST LE PREMIER DES DROITS, CELUI QUI PERMET DE DÉFENDRE TOUS LES AUTRES

La FOrce syndicale

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs,
Professeurs des écoles, PsyEN EDA, AESH, Contractuels de l'Education Nationale

Espace Jean Jaurès - 10 rue Charles Morel - 48000 MENDE
Tel : 06.07.05.06.94
Email : fo.snudi48@yahoo.fr

Bulletin d'adhésion 2024

Se syndiquer est le premier des droits, celui qui permet de défendre tous les autres !

Nom : ..... **Prénom** : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel : 04 / ..... / ..... / ..... / ..... Portable : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Email personnel : .....@.....

École : .....

Fonction : Directeur / Chargé d'école – Adjoint – AESH – TR Brigade

Échelon : ..... Depuis le ..... / ..... / .....

Quotité travaillée : Temps plein - Temps partiel : ..... %

Montant des cotisations par année civile

Les collègues à temps partiel paient au prorata de leur temps de service. Si vous êtes dans ce cas, merci de nous contacter.

	Échelon	1 (PES)	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Classe Normale	Montant dû	61	124	124	131	137	143	149	155	161	167	180
	Coût réel*	20,74	42,16	42,16	44,54	46,58	48 ,62	50,66	52,7	54,74	56,78	61,2
Hors Classe	Montant dû		161	173	186	198	210					
	Coût réel*		54,74	58,82	63,24	67,32	71,4					
Classe exceptionnelle	Montant dû	198			230							
	Coût réel *	67,32			75,9							

*** Coût réel après impôts :** *L'adhésion syndicale donne droit à un crédit d'impôts égal à 66% du montant total de votre versement (même si vous ne payez pas d'impôts).*

Cotisations Spécifiques	
Directeur / Chargé d'école	Supplément + 15 €
PEMF / IMF	
Enseignant spécialisé	
PES	61 €
AESH / Contractuel	82 €
Retraité	
M1 et M2 / CUI	20 €
Congé parental / Disponibilité	

Fiche à compléter et à renvoyer à l'adresse ci-dessus accompagnée d'un montant (cf. tableau) de ..... €

- En ..... chèque(s) à l'ordre du SNUDI FO 48. Chèques datés du jour de l'envoi, avec, au dos la date d'encaissement souhaitée.

À Force Ouvrière, être syndiqué c'est être confédéré, c'est-à-dire être en liaison avec l'ensemble des salariés de toutes professions.
En adhérant au Snudi FO 48, vous adhérez à la Fédération Nationale de l'Enseignement FNEC-FP-FO ; la Confédération Force Ouvrière ; à l'Union départementale FO ; à la Fédération Générale des Fonctionnaires FGF-FO - première organisation syndicale dans la Fonction publique de l'État.